

## Dates - Lieux - Horaires

L'accueil de loisirs des 3-12 ans ouvrira cet été du mercredi 6 juillet au mardi 30 août, de 9h00 à 17h00.

L'accueil des 3-9 ans se déroulera sur les sites d' Anatole France élémentaires et maternelles.

Les 10-12 ans seront accueillis:

- du 06 au 29 juillet : salle polyvalente Jean Jaurès
- du 01 au 12 août : Anatole France
- du 16 au 30 août : salle polyvalente Jean Jaurès

## Fonctionnement des garderies

Elles sont ouvertes de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 19h00 et localisées :

- 3 - 5 ans : hall maternelle Anatole France
- 6 - 9 ans : salle de garderie élémentaire Anatole France
- 10 - 12 ans : salle polyvalente Jean Jaurès

Les enfants âgés de 10 à 12 ans ont la possibilité de rester à Anatole France **le matin**. Accompagnés par un animateur, ils se rendront à pied ou en mini-bus à Jean-Jaurès.

Les enfants doivent arriver pour **9 h au plus tard** le matin et ne peuvent partir **avant 17 h**.

Pour ceux qui ne déjeunent pas à l'accueil de loisirs, ils peuvent quitter le centre à 12h00 et revenir entre 13h30 et 14h00.

## Inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site [www.queven.com](http://www.queven.com), ils sont valables un an, de juillet 2016 à juin 2017.

Le dossier complet doit contenir :

- La fiche de renseignements avec photo d'identité
- La fiche d'autorisations
- La fiche de prévisions de présence
- Une photocopie de votre attestation d'assurance en responsabilité civile.
- Un certificat médical attestant que l'enfant est à jour de ses vaccins obligatoires (**pas de photocopie du carnet de santé**)
- Une attestation C.A.F. indiquant le quotient familial

**ATTENTION : l'enfant dont le dossier est incomplet ne pourra participer aux sorties extérieures**

Pour les retours des dossiers, des permanences auront lieu au bureau du complexe sportif du Ronquédo aux dates suivantes :

- Mercredi 8 et 15 juin de 10h00 à 19h00
- Vendredi 17 juin de 17h00 à 19h00
- Samedi 18 juin de 9h00 à 12h00
- Mercredi 22 juin de 10h00 à 19h00
- Vendredi 24 juin de 17h00 à 19h00
- Samedi 25 juin de 9h00 à 12h00

**Les dossiers sont à retourner complets pour le samedi 25 juin au plus tard.**

## Tarification

Conformément au dispositif de co-financement des accueils de loisirs, décidés par la Caisse d'Allocations Familiales, les communes doivent mettre en œuvre une tarification modulée pour les accueils de loisirs, sur la base d'un quotient familial.

Tarification Quéven / Gestel	½ journée	journée
1 : Quotient Familial jusqu'à 710,00 €	2,55 €	5,10 €
2 : QF entre 711,00 et 1022,00 €	3,55 €	7,10 €
3 : QF entre 1023,00 et 1331,00 €	4,10 €	8,15 €
4 : QF > 1332,00 €	4,60 €	9,20 €
<b>Tarification "extérieurs"</b>	10,00 €	15,00€
<b>Repas</b>	2,65 €	2,98 €

En conséquence, 4 tarifs s'appliquent (pour les enfants de Quéven et Gestel) et 1 tarif pour les enfants des communes extérieures.

Pour nous permettre de calculer votre tarif, nous vous rappelons que votre attestation C.A.F. (numéro d'allocataire et quotient familial) est nécessaire. Elle peut être éditée à partir du site [www.morbihan.caf.fr](http://www.morbihan.caf.fr) (rubrique « particulier », puis « mon compte »), ou être obtenue directement auprès de la C.A.F.  
Attention : sans attestation C.A.F, le tarif n°4 sera appliqué.

Contact pour toute précision sur ce sujet:

Karine Le Goulias, gestionnaire Carte Coccinelle ( 02 97 80 14 14, [klegoulias@mairie-queven.fr](mailto:klegoulias@mairie-queven.fr))

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter Erwann LE NEZET, directeur des accueils de loisirs au 02 56 37 30 66 / 06 88 37 75 27 / [elenezet@mairie-queven.fr](mailto:elenezet@mairie-queven.fr)

